



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

→ H22 - #02

Convoquée par le Bureau exécutif [H22-07](#)

**MERCREDI 20 AVRIL 2022**  
**15 H 30**  
**CAFÉ L'EXODE**  
**ORDRE DU JOUR**

- 0.0 Procédures
  - 0.1 Praesidium
  - 0.2 Procès-verbaux (adoption) :
    - 0.2.1 Forum numérique [H22-01](#) : 02 février 2022
    - 0.2.2 A.G. spéciale de grève [H22-sp01](#) : 10 mars 2022
    - 0.2.3 A.G. spéciale [H22-sp02](#) : 11 mars 2022 (+ [résultats](#) de la consultation Omnivox du 14 au 16 mars 2022)
  - 0.3 Suite des procès-verbaux
  - 0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour
  - 0.5 Date prochaine Assemblée générale
- 
- 1.0 Plan d'action H22 : suivi
    - 1.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
    - 1.2 [2023 : Rénovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGECVM et Comités)
    - 1.3 [10<sup>ème</sup> anniversaire](#) de la grève de 2012
    - 1.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
  - 2.0 Affaires financières :
    - 2.1 [Avis de motion](#) déposé et [adopté](#) à la T.C. [A21-02](#), 29 septembre 2021: augmentation cotisation Hiver 2023
  - 3.0 Bureau exécutif:
    - 3.1 Postes
      - 3.1.1 À entériner
        - 3.1.1.1 Responsable aux Affaires internes
        - 3.1.1.2 Responsable à l'Information
      - 3.1.2 Vacant
        - 3.1.2.1 Responsable à la Trésorerie
        - 3.1.2.2 Responsable à la Pédagogie
        - 3.1.2.3 Responsable aux Affaires socioculturelles
        - 3.1.2.4 Responsable à la Mobilisation
  - 4.0 Assurances collectives et AMF
    - 4.1 [Consultation](#) Autorités des marchés financiers (AMF)
  - 5.0 Affaires diverses
    - 5.1 À préciser
  - 6.0 Levée

### Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

**ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H22-02 DU 20 AVRIL 2022**

Document disponible sur notre site Internet [www.agecvm.org](http://www.agecvm.org) - Page [facebook](#)

## Forum numérique

### # 01

# PROCÈS-VERBAL (Projet): 02 FÉVRIER 2022

37 personnes se sont inscrites à ce forum numérique

#### 0.0 Procédures

Dominique Brien (Création littéraire) propose l'ouverture du [Forum numérique H22-01](#) de ce 02 février 2022  
Philomène Lemieux (Histoire & Civilisation) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Présidium

Philomène Lemieux (Histoire & Civilisation) propose **Taha Boussaa** (Profil Questions internationales) à l'animation et **Xavier Courcy-Rioux** (Profil Questions internationales) au secrétariat de ce Forum numérique  
Dominique Brien (Création littéraire) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

##### 0.2.1 [A21-01](#) : 05 février 2020

Dominique Brien (Création littéraire) propose d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale [A21-01](#) tel que présenté  
Gabriel Roy (Histoire et civilisation et Arts, lettres et communication) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.3 Suite du procès-verbal

#### 0.4 Ordre du jour

##### Ordre du jour affiché, *modifié* et adopté

##### 1.0 Plan d'action H22

- 1.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
- 1.2 [2023 : Rénovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGE CVM et Comités)
- 1.3 [10<sup>ème</sup> anniversaire](#) de la grève de 2012
- 1.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

##### 2.0 Affaires financières :

- 2.1 Bilan A21 : projet
  - 2.1.1 [État des résultats](#) A21 (Logiciel comptable)
  - 2.1.2 [Bilan A21](#) (Fiche excell)
- 2.2 Bilan des activités
- 2.3 [Budget H22](#) (proposition)
- 2.4 Subventions externes (Disponible si budget H22 adopté : 4.625,00 \$)
  - 2.4.1 [H21-01](#) : CLAC (400,00 \$ demandés)
  - 2.4.2 [H21-02](#) : Bibliothèque DIRA (400,00 \$ demandés)
  - 2.4.3 [H21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 \$ demandés)

##### 3.0 Bureau exécutif:

- 3.1 Postes vacants
  - 3.1.1 Secrétaire général
  - 3.1.2 Responsable à la Trésorerie
  - 3.1.3 Responsable à la Pédagogie

- 3.1.4 Responsable à l'information
- 3.1.5 Responsable à la Mobilisation
- 3.1.6 *Responsable aux Affaires socioculturelles*
- 4.0 Assurances collectives et l'ASEQ
  - 4.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)
  - 4.2 [Documents](#) et jugements divers depuis 1996
  - 4.3 [Lettre](#) de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022
  - 4.4 Dossier Autorité des marchés financiers : [mandat](#)
- 5.0 Délégué.e.s
  - 5.1 C.A. du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)
  - 5.2 C.É. du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)
- 6.0 Affaires diverses
  - 6.1 À préciser
- 7.0 Levée

Philomène Lemieux (Histoire & Civilisation) propose l'adoption du présent ordre du jour *en y ajoutant le point 3.1.6 Responsable aux Affaires socioculturelles*  
Florian Boyer (Techniques de l'informatique) appuie  
Ordre du jour modifié adopté à l'unanimité

## 0.5 Modalités d'adoption des présents mandats

### Rappel

Les décisions prises lors du forum sont soumises à des consultations par omnivoix pendant au moins une semaine, sauf si les présences au forum numérique atteignent le quorum habituel d'une Assemblée générale, soit 1,00 % (ou 60 personnes pour la session H21). La décision du Forum numérique est alors légitime.

## 0.6 Date du prochain Forum numérique / Assemblée générale

## 1.0 Plan d'action H22

### 1.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs [des comités]

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votées au fil des sessions par la Table de concertation et l'Assemblée générale sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
  - ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition [pour les comités]";**
  - ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif [d'un comité] doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
  - ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
  - ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
  - ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectés en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

Félix Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques) propose le mandat **Assurer une transition tel que proposé**

Oussama Kaidali (Arts visuels) appuie  
Soumis à consultation

### 1.2 [2023 : Renovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGECVM et Comités)

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
- ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisées à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
- ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des [revendications](#) sur le réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;
- ❖ Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;
- ❖ Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;
- ❖ Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage, s'il y a lieu;
- ❖ Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;

### Rappel revendications AGECVM

- Le local de Libertad (3.13) ne doit pas être altéré sous aucune façon;
- Les locaux de comités ne doivent pas être séparés par des murs, mais par des cloisons amovibles (telle que nous l'avons présentement) afin de laisser notre droit d'occuper de répartir notre espace comme nous le souhaitons
  - Les plans proposés pour les locaux de comités réduisent fortement la taille de ceux-ci;
  - Les nouveaux locaux proposés ne prennent nullement en compte les besoins de chaque comité. Ce faisant plusieurs d'entre eux se retrouve sans la possibilité d'entreposer leur matériel acquis et/ou d'avoir assez d'espace pour tous leurs membres actifs ;
- Le local de musique proposé se positionne dans un local actuellement occupé par nos archives. Archives qui ont déjà perdu leur précédent : après cette expulsion forcée il a fallu plusieurs mois pour trouver le bon local capable de les accueillir. L'AGECVM ne peut en aucun cas se départir de ses archives qui contiennent des documents inestimables sur l'histoire des luttes sociales en plus de documents légaux que, par la loi, nous sommes obligés de conserver (copies et originaux);
- Nous rejetons l'existence de « l'espace événements étudiants » tel que proposé pour les raisons suivantes :
  - Il empiète sur des locaux déjà existants;
  - Réduction importante de la superficie allouée aux comités de l'AGECVM (baisse de 319 pieds carré (12%) : il ne faut pas que cela s'ajoute à une baisse importante de la superficie depuis 2012;
  - Cet espace proposé ne répond pas à une demande actuelle des étudiant.es. De plus, l'AGECVM n'a pas moins de 24 comités thématiques présentement actifs et moins de la moitié ont accès présentement à un local. Nous manquons déjà d'espace et ce projet accentue gravement ce problème ;
  - La création de cet espace augmente la possibilité de surveillance de nos activités et de celles des étudiant.e.s
- L'espace actuel réservé au service des livres usagés (A3.85a) au sein du secrétariat de l'AGECVM ne se retrouve pas dans la proposition déposée par les Ressources matérielles du CVM : ce local doit pouvoir être fermé, avec accès par une porte au sein du secrétariat de l'AGECVM;
- Aucune mesure n'est prise pour préserver les murales présentes dans nos locaux, qui sont des œuvres d'art, propriété de l'AGECVM, d'une valeur inestimable et de grande importance dans la culture de nos comités;
- L'AGECVM déplore le manque criant de consultation de toutes les parties impliquées, la hiérarchisation de ces dernières dans le processus ainsi qu'un actuel manque flagrant de transparence;
- L'AGECVM condamne le projet tel que présenté de démembrement du troisième étage;

Félix Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **le mandat sur les rénovations du 3<sup>ème</sup> étage en 2023 tel que proposé, et le document qui l'accompagne (Revendications de l'AGECVM) avec le correctif suivant [AG A21-01]**

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) appuie  
Soumis à consultation

### 1.3 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) propose **le mandat sur 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012 tel que proposé**

Gabriel Roy (Histoire et Civilisation et Arts, lettres et communication) appuie

Soumis à consultation

#### 1.4 **Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

- ✓ *Considérant* la situation sanitaire actuelle;
- ✓ *Considérant* la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ *Considérant* que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ *Considérant* la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ *Considérant* les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ *Considérant* que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ *Considérant* la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ *Considérant* la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ *Considérant* que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ *Considérant* l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ *Considérant* la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ *Considérant* que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ *Considérant* que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ *Considérant* que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**

- ❖ Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);
- ❖ Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;
- ❖ Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;
- ❖ Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;
- ❖ Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;
- ❖ Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;
- ❖ Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;
- ❖ Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;
- ❖ Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;
- ❖ Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;
- ❖ Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) propose le mandat les exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie  
 Dominique Brien (Création littéraire) appuie  
 Soumis à consultation

## 2.0 Affaires financières

### 2.1 Bilan A21 : projet (Information)

#### 2.1.1 [État des résultats A21](#) (Logiciel comptable)

ÉTAT DU CAPITAL				
Période du 01 juil 2021 au 31 déc. 2021				
	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)	EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)	Montant	ÉCART Ratio
<b>CAPITAL-ACTIONS</b>				
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE A	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE B	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS PRIVILEGIÉES	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
BNR AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	224885.05	68835.41	156049.64	+ 226.70
BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE	56449.92	50078.04	6371.88	+ 12.72
<b>B.N.R. À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>281334.97</b>	<b>118913.45</b>	<b>162421.52</b>	<b>+ 136.59</b>



# Forum numérique H22-01

## ÉTAT DES RESULTATS

Période du 01 juil 2021 au 31 déc. 2021

REVENUS	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)		EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
<b>REVENUS AGEVCM</b>						
AUTOMNE - COTISATIONS JOUR	127202.14	0.00	150141.97	0.00	( 22939.83)	- 15.28
AUTOMNE - COTISATIONS SUBVENTIONS CONC.	10000.00	0.00	( 5946.97)	0.00	15946.97	+ 268.15
AUTOMNE - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	10000.00	0.00	5000.00	0.00	5000.00	+ 100.00
AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	13300.00	0.00	8360.00	0.00	4940.00	+ 59.09
AUTOMNE - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	0.00	0.00	3995.00	0.00	( 3995.00)	- 100.00
HIVER - COTISATIONS JOUR	0.00	0.00	16935.93	0.00	( 16935.93)	- 100.00
HIVER - COTISATIONS SUBVENTION CONC.	0.00	0.00	( 16935.93)	0.00	16935.93	+ 100.00
LIVRES USAGÉS: VENTE ÉTUDIANT	377.46	0.00	1188.44	0.00	( 810.98)	- 68.24
LIVRES USAGÉS: SERVICE	117.90	0.00	270.76	0.00	( 152.86)	- 56.46
LIVRES USAGÉS: LIVRES AGEVCM	276.32	0.00	398.93	0.00	( 122.61)	- 30.73
REVENUS DE PHOTOC.-TÉLÉSCOP.-IMPRESSION	( 234.94)	0.00	3.22	0.00	( 238.16)	-7396.27
AUTOFINANCEMENT ÉTUDIANT PROJET AGEVCM	( 1327.01)	0.00	0.00	0.00	( 1327.01)	0.00
VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE	308198.92	0.00	9481.11	0.00	298717.81	+3150.66
REVENU D'ACTIVITÉ EXTERNE COMITÉ	27216.11	0.00	3862.10	0.00	23354.01	+ 604.70
REVENUS BIERES COMITÉ	6357.89	0.00	130.64	0.00	6227.25	+4766.73
<b>TOTAL DES REVENUS DE VENTES</b>	<b>501484.79</b>	<b>0.00</b>	<b>176885.20</b>	<b>0.00</b>	<b>324599.59</b>	<b>+ 183.51</b>
<b>RENDUS ET RABAIS SUR VENTES</b>						
<b>TOTAL DES RENDUS ET RABAIS SUR VENTES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>COUT DES MARCHANDISES VENDUES</b>						
<b>TOTAL COUT DES MARCHANDISES VENDUES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>BÉNÉFICE BRUT</b>	<b>501484.79</b>	<b>0.00</b>	<b>176885.20</b>	<b>0.00</b>	<b>324599.59</b>	<b>+ 183.51</b>
<b>CHARGES</b>						
CHARGES D'EXPLOITATION	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)		EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
INFORMATION: MATÉRIEL	0.00	0.00	8.00	0.00	( 8.00)	- 100.00
INFORMATION : ACHAT QUOTIDIENS	175.00	0.00	155.83	0.00	19.17	+ 12.30
MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCARTES	1501.17	0.00	225.00	0.00	1276.17	+ 567.19
PROGRAMME ÉTUDIANT RÉFUGIÉ	5000.00	0.00	0.00	0.00	5000.00	0.00
TÉLÉPHONE	349.95	0.00	322.88	0.00	27.07	+ 8.38
ASSURANCE GROUPE - R.C.	7759.56	0.00	7054.04	0.00	705.52	+ 10.00
MATÉRIEL DE BUREAU	136.83	0.00	130.90	0.00	5.93	+ 4.53
PHOTOCOPIEURS / FAX	6002.39	0.00	5539.30	0.00	463.09	+ 8.36
PAPIER	17.16	0.00	( 100.00)	0.00	117.16	+ 117.16
SERVICES COMPTABLE	8947.05	0.00	9823.62	0.00	( 876.57)	- 8.92
LOGICIEL COMPTABLE	799.00	0.00	747.00	0.00	52.00	+ 6.96
SUPPORT INFORMATIQUE	494.00	0.00	439.15	0.00	54.85	+ 12.49
FRAIS BANCAIRES	1679.67	0.00	242.81	0.00	1436.86	+ 591.76
MISE A JOUR SITE WEB AGEVCM	3850.00	0.00	0.00	0.00	3850.00	0.00
FRAIS DE PAYE CGI	1126.11	0.00	831.14	0.00	294.97	+ 35.49
AGENDA	19702.76	0.00	10737.70	0.00	8965.06	+ 83.49
IMPRÉVUS	51.00	0.00	36.00	0.00	15.00	+ 41.67
IMMOBILISATION COMITÉ	612.64	0.00	0.00	0.00	612.64	0.00
LIVRES USAGÉS: AUTRES DEPENSES	376.38	0.00	280.00	0.00	96.38	+ 34.42
LIVRES USAGÉS: REMBOURSEMENT	206.25	0.00	858.70	0.00	( 652.45)	- 75.98
SALAIRE MAJ SITE INTERNET A21-H22	8981.54	0.00	0.00	0.00	8981.54	0.00
SALAIRE PERMANENCE AGEVCM	36771.45	0.00	33029.74	0.00	3741.71	+ 11.33
SALAIRE EXODE AGEVCM	64690.29	0.00	26895.27	0.00	37795.02	+ 140.53
CONTRACTUEL-LE-S	906.25	0.00	0.00	0.00	906.25	0.00
C.S.S.T.	1894.20	0.00	1097.66	0.00	796.54	+ 72.57
ANIMATION COMITÉS	1130.00	0.00	0.00	0.00	1130.00	0.00
SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	500.00	0.00	0.00	0.00	500.00	0.00
COMMANDITE CVM	6250.00	0.00	16250.00	0.00	( 10000.00)	- 61.54
SUBVENTION EXTERNE	5375.00	0.00	3100.00	0.00	2275.00	+ 73.39
COMITES: TECHNICIEN	991.25	0.00	0.00	0.00	991.25	0.00
COMITES THÉMATIQUES: DÉPENSES	20255.58	0.00	1245.22	0.00	19010.36	+1526.67
COMITES: ALCOOL-BIERES	6038.21	0.00	0.00	0.00	6038.21	0.00
COMITES: RACA	784.50	0.00	0.00	0.00	784.50	0.00
COMITES: FRAIS DE PERMIS	480.00	0.00	0.00	0.00	480.00	0.00
COMITES DE CONCENTRATION: DÉPENSES	19193.30	0.00	2936.47	0.00	16256.83	+ 553.62
ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFÉ EXODE	212006.38	0.00	4920.73	0.00	207085.65	+4208.43
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>445034.87</b>	<b>0.00</b>	<b>126807.16</b>	<b>0.00</b>	<b>318227.71</b>	<b>+ 250.95</b>
<b>MASSE SALARIALE</b>						
<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
<b>TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>445034.87</b>	<b>0.00</b>	<b>126807.16</b>	<b>0.00</b>	<b>318227.71</b>	<b>+ 250.95</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>56449.92</b>	<b>0.00</b>	<b>50078.04</b>	<b>0.00</b>	<b>6371.88</b>	<b>+ 12.72</b>

## 2.1.2 Bilan A21 (fiche excell)

<b>Bilan A2021 - Proposé</b>			
<b>PRODUITS AGEVCM</b>	<b>Budget A21 adopté</b>	<b>Résultats au 31 décembre 2021</b>	<b>Solde au 31 décembre 2021</b>
Cotisations étudiantes (6450 - A21 / 8000 - H22)	141 250,00 \$	140 502,14 \$	747,86 \$
Revenus des photocopies et autres recettes	500,00 \$	(1 561,95) \$	2 061,95 \$
<b>TOTAL PRODUITS AGEVCM</b>	<b>141 750,00 \$</b>	<b>138 940,19 \$</b>	<b>2 809,81 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGEVCM</b>	<b>Budget A21 adopté</b>	<b>Résultats au 31 décembre 2021</b>	<b>Solde au 31 décembre 2021</b>
<b>Activités militantes</b>			
Information : Achat quotidiens	500,00 \$	175,00 \$	325,00 \$
Mobilisation	10 000,00 \$	1 501,17 \$	8 498,83 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A22-H23	5 000,00 \$	5 000,00 \$	- \$
Subvention externe	5 000,00 \$	5 375,00 \$	(375,00) \$
Supervision nouveau site web: Koumbit Réseau	5 000,00 \$	3 850,00 \$	1 150,00 \$
Nouveau site salaire Équipe	7 500,00 \$	8 981,54 \$	(1 481,54) \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
<b>Frais d'administration</b>			
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$	153,99 \$	846,01 \$
Photocopieurs + CVM + fax	7 000,00 \$	6 002,39 \$	997,61 \$
Téléphone	500,00 \$	349,95 \$	150,05 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	4 000,00 \$	9 746,05 \$	(5 746,05) \$
Support informatique	1 500,00 \$	494,00 \$	1 006,00 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$	1 679,67 \$	(179,67) \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	8 000,00 \$	7 759,56 \$	240,44 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)	- \$	- \$	- \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	45 000,00 \$	36 771,45 \$	8 228,55 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	828,00 \$	631,40 \$	196,60 \$
Contractuel-le-s	500,00 \$	906,25 \$	(406,25) \$
Frais Cognicase	1 250,00 \$	1 126,11 \$	123,89 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$	51,00 \$	199,00 \$
<b>Vie étudiante (Hors comités)</b>			
AGEnda 2021-2022	10 000,00 \$	19 702,76 \$	(9 702,76) \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Immobilisations comités	500,00 \$	612,84 \$	(112,84) \$
Animation Comités	1 000,00 \$	1 130,00 \$	(130,00) \$
Organisation socioculturelle	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	6 250,00 \$	6 250,00 \$	- \$
<b>TOTAL DÉPENSES AGEVCM</b>	<b>124 578,00 \$</b>	<b>118 749,93 \$</b>	<b>5 828,07 \$</b>
<b>Résultats AGEVCM</b>	<b>17 172,00 \$</b>	<b>20 190,26 \$</b>	<b>(3 018,26) \$</b>
<b>EXODE</b>	<b>Budget A21 adopté</b>	<b>Résultats au 31 décembre 2021</b>	<b>Solde au 31 décembre 2021</b>
Exode: ventes	300 000,00 \$	308 198,92 \$	(8 198,92) \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	250 000,00 \$	212 006,38 \$	37 993,62 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	50 000,00 \$	65 953,09 \$	(15 953,09) \$
<b>Résultats EXODE</b>	<b>- \$</b>	<b>30 239,45 \$</b>	<b>(30 239,45) \$</b>
<b>LIVRES USAGÉS</b>	<b>Budget A21 adopté</b>	<b>Résultats au 31 décembre 2021</b>	<b>Solde au 31 décembre 2021</b>
Livres usagés: recettes	2 500,00 \$	771,68 \$	1 728,32 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	2 500,00 \$	582,63 \$	1 917,37 \$
<b>Résultats Livres usagés</b>	<b>- \$</b>	<b>189,05 \$</b>	<b>(189,05) \$</b>
<b>COMITÉS</b>	<b>Budget A21 adopté</b>	<b>Résultats au 31 décembre 2021</b>	<b>Solde au 31 décembre 2021</b>
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Comités: revenus propres	20 000,00 \$	27 216,11 \$	(7 216,11) \$
Comités: recettes bières	- \$	6 357,89 \$	(6 357,89) \$
<b>TOTAL PRODUITS COMITÉS</b>	<b>40 000,00 \$</b>	<b>53 574,00 \$</b>	<b>(13 574,00) \$</b>
Comités de concentration: dépenses	15 000,00 \$	19 977,80 \$	(4 977,80) \$
Comités thématiques: dépenses	25 000,00 \$	21 726,83 \$	3 273,17 \$
Comités: Achat Bière	- \$	6 038,21 \$	(6 038,21) \$
<b>TOTAL DÉPENSES COMITÉS</b>	<b>40 000,00 \$</b>	<b>47 742,84 \$</b>	<b>(7 742,84) \$</b>
<b>RÉSULTATS COMITÉS</b>	<b>- \$</b>	<b>5 831,16 \$</b>	<b>(5 831,16) \$</b>
<b>TOTAL PRODUITS A21-H22 AGEVCM COMPLET</b>	<b>484 250,00 \$</b>	<b>501 484,79 \$</b>	<b>(17 234,79) \$</b>
<b>TOTAL CHARGES A21-H22 AGEVCM COMPLET</b>	<b>467 078,00 \$</b>	<b>445 034,87 \$</b>	<b>22 043,13 \$</b>
<b>RÉSULTATS A21-H22 AGEVCM COMPLET</b>	<b>17 172,00 \$</b>	<b>56 449,92 \$</b>	<b>(39 277,92) \$</b>
L'adoption de ce budget pour les sessions A21 et H22 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2021-2022 de l'AGEVCM au 30 juin 2022 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
<b>Engagement contractuel ==&gt; non modifiable</b>			



# - Forum numérique H22-01

## 2.2 Bilan des activités

R.A.S.

## 2.3 Budget H22 (proposition Bureau exécutif)

 <b>Budget 2021-2022 - Proposé</b>				
PRODUITS AGECEVM	Budget A21-H22 proposé	Budget H22 proposé	Résultats au 31 décembre 2021	Disponible H22
Cotisations étudiantes (6450 - A21 / 6000 - H22)	266 250,00 \$	125 000,00 \$	140 502,14 \$	125 747,86 \$
Revenus des photocopies et autres recettes	500,00 \$	- \$	(1 581,95) \$	2 061,95 \$
<b>TOTAL PRODUITS AGECEVM</b>	<b>266 750,00 \$</b>	<b>125 000,00 \$</b>	<b>138 940,19 \$</b>	<b>127 809,81 \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECEVM	Budget A21-H22 proposé	Budget H22 proposé	Résultats au 31 décembre 2021	Disponible H22
<b>Activités militantes</b>				
Information : Achat quotidiens	750,00 \$	250,00 \$	175,00 \$	575,00 \$
Mobilisation (dont commémoration 10 ans grève 2012)	10 000,00 \$	- \$	1 501,17 \$	8 498,83 \$
Fonds de solidarité AGECEVM	5 000,00 \$	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$
Projet Brassin commémoration 10 ans 2012	2 500,00 \$	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A22-H23	10 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Subvention externe	10 000,00 \$	5 000,00 \$	5 375,00 \$	4 625,00 \$
Supervision nouveau site web: Koumbit Réseau	8 500,00 \$	3 500,00 \$	3 850,00 \$	4 650,00 \$
Nouveau site salaire Équipe	17 500,00 \$	10 000,00 \$	8 981,54 \$	8 518,46 \$
Représentation	500,00 \$	- \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	- \$	500,00 \$
<b>Frais d'administration</b>				
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$	- \$	153,99 \$	846,01 \$
Photocopieurs + CVM + fax	12 000,00 \$	5 000,00 \$	6 002,39 \$	5 997,61 \$
Téléphone	900,00 \$	400,00 \$	349,95 \$	550,05 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	9 800,00 \$	5 800,00 \$	9 746,05 \$	53,95 \$
Support informatique	2 000,00 \$	500,00 \$	494,00 \$	1 506,00 \$
Frais bancaires	3 500,00 \$	2 000,00 \$	1 679,67 \$	1 820,33 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	13 100,00 \$	5 100,00 \$	7 759,58 \$	5 340,44 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)	- \$	- \$	- \$	- \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	100 000,00 \$	55 000,00 \$	38 771,45 \$	63 228,55 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	1 840,00 \$	1 012,00 \$	631,40 \$	1 208,60 \$
Contractuel-le-s	2 000,00 \$	1 500,00 \$	906,25 \$	1 093,75 \$
Frais Cognicase	2 500,00 \$	1 250,00 \$	1 126,11 \$	1 373,89 \$
Autres frais (imprévu, ...)	500,00 \$	250,00 \$	51,00 \$	449,00 \$
<b>Vie étudiante (Hors comités)</b>				
AGEnda 2021-2022	19 702,76 \$	9 702,76 \$	19 702,76 \$	- \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 500,00 \$	500,00 \$	500,00 \$	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 500,00 \$	1 000,00 \$	612,64 \$	887,36 \$
Animation Comités	1 630,00 \$	630,00 \$	1 130,00 \$	500,00 \$
Organisation socioculturelle	800,00 \$	300,00 \$	- \$	800,00 \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	12 500,00 \$	6 250,00 \$	6 250,00 \$	6 250,00 \$
<b>TOTAL DÉPENSES AGECEVM</b>	<b>252 022,76 \$</b>	<b>127 444,76 \$</b>	<b>118 749,93 \$</b>	<b>133 272,83 \$</b>
<b>Résultats AGECEVM</b>	<b>14 727,24 \$</b>	<b>(2 444,76) \$</b>	<b>20 190,26 \$</b>	<b>(5 463,02) \$</b>
EXODE	Budget A21-H22 proposé	Budget H22 proposé	Résultats au 31 décembre 2021	Disponible H22
Exode: ventes	650 000,00 \$	350 000,00 \$	308 198,92 \$	341 801,08 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	480 000,00 \$	230 000,00 \$	212 006,38 \$	267 993,62 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	135 000,00 \$	85 000,00 \$	65 953,09 \$	69 046,91 \$
<b>Résultats EXODE</b>	<b>35 000,00 \$</b>	<b>35 000,00 \$</b>	<b>30 239,45 \$</b>	<b>4 760,55 \$</b>
LIVRES USAGÉS	Budget A21-H22 proposé	Budget H22 proposé	Résultats au 31 décembre 2021	Disponible H22
Livres usagés: recettes	7 500,00 \$	5 000,00 \$	771,88 \$	6 728,32 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	12 500,00 \$	10 000,00 \$	582,63 \$	11 917,37 \$
<b>Résultats Livres usagés</b>	<b>(5 000,00) \$</b>	<b>(5 000,00) \$</b>	<b>189,05 \$</b>	<b>(5 189,05) \$</b>

COMITÉS	Budget A21-H22 proposé	Budget H22 proposé	Résultats au 31 décembre 2021	Disponible H22
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	-	-	-	-
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	25 000,00 \$	15 000,00 \$	10 000,00 \$	15 000,00 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	20 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Comités: revenus propres	50 000,00 \$	30 000,00 \$	27 216,11 \$	22 783,89 \$
Comités: recettes bières	10 000,00 \$	10 000,00 \$	6 357,89 \$	3 642,11 \$
<b>TOTAL PRODUITS COMITÉS</b>	<b>105 000,00 \$</b>	<b>65 000,00 \$</b>	<b>53 574,00 \$</b>	<b>51 426,00 \$</b>
Comités de concentration: dépenses	45 000,00 \$	30 000,00 \$	19 977,80 \$	25 022,20 \$
Comités thématiques: dépenses	50 000,00 \$	25 000,00 \$	21 726,83 \$	28 273,17 \$
Comités: Achat Bière	10 000,00 \$	10 000,00 \$	6 038,21 \$	3 981,79 \$
<b>TOTAL DÉPENSES COMITÉS</b>	<b>105 000,00 \$</b>	<b>65 000,00 \$</b>	<b>47 742,84 \$</b>	<b>57 257,16 \$</b>
<b>RÉSULTATS COMITÉS</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>5 831,16 \$</b>	<b>(5 831,16) \$</b>
<b>TOTAL PRODUITS A21-H22 AGEVCVM COMPLET</b>	<b>1 029 250,00 \$</b>	<b>545 000,00 \$</b>	<b>501 484,79 \$</b>	<b>527 765,21 \$</b>
<b>TOTAL CHARGES A21-H22 AGEVCVM COMPLET</b>	<b>984 522,76 \$</b>	<b>517 444,76 \$</b>	<b>445 034,87 \$</b>	<b>539 487,89 \$</b>
<b>RÉSULTATS A21-H22 AGEVCVM COMPLET</b>	<b>44 727,24 \$</b>	<b>27 555,24 \$</b>	<b>56 449,92 \$</b>	<b>(11 722,68) \$</b>
L'adoption de ce budget pour les sessions A21 et H22 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2021-2022 de l'AGEVCVM au 30 juin 2022 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.				
<b>Engagement contractuel ==&gt; non modifiable</b>				

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) propose l'adoption du Budget pour la session H22 tel que **proposé par le secrétariat**

Dominique Brien (Création littéraire) appuie  
Soumis à consultation

## 2.4 Subventions externes si budget H22 adopté : 4625,00 \$)

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) propose la mise en dépôt de ces subventions externes **jusqu'aux résultats de la consultation sur le budget H22**

Florian Boyer (Techniques de l'Informatique) appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 2.4.1 H22-01 : CLAC (400,00 \$ demandés)

Mis en dépôt jusqu'aux résultats de la consultation sur le budget H2

### 2.4.2 H22-02 : Bibliothèque DIRA ! (400,00 \$ demandés)

Mis en dépôt jusqu'aux résultats de la consultation sur le budget H2

### 2.4.3 H22-03 : Revue L'Esprit Libre (1.000,00 \$ demandés)

Mis en dépôt jusqu'aux résultats de la consultation sur le budget H2

## 3.0 Élections du Bureau exécutif H21

### 3.1 Postes vacants

#### 3.1.1 Secrétaire général

Louis-François Chénier-André (Soins infirmiers) propose **Xavier Courcy-Rioux au poste de Secrétaire général du Bureau exécutif de l'AGEVCVM**

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 3.1.2 Responsable à la Trésorerie

#### 3.1.3 Responsable à la Pédagogie

Philomène Lemieux (Histoire & Civilisation) propose **Louis-François Chénier-André au poste de délégué à la Pédagogie spécifique aux Soins infirmiers**

Gabriel Roy (Histoire et Civilisation et Arts, lettres et communication) appuie  
Adoptée à l'unanimité

3.1.4 Responsable à l'Information

3.1.5 Responsable à la Mobilisation

3.1.6 Responsable aux Affaires socioculturelles

## 4.0 Consultation sur les Assurances collectives et l'ASEQ

4.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)

4.2 [Documents](#) et jugements divers depuis 1996 (AMF)

4.3 [Lettre](#) de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022

4.4 Dossier Autorité des marchés financiers : [mandats](#)

- ✓ *Considérant que* cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;
- ✓ *Considérant que* nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;
- ✓ *Considérant que* la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;
- ✓ *Considérant que* l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;
- ✓ *Considérant que* l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;
- ✓ *Considérant* qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;
  - ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
  - ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
  - ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
  - ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
  - ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **l'adoption du mandat sur l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et la protection de la Loi 32**

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) appuie

Soumis à consultation

## 5.0 Délégué.e.s

5.1 **Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)**

Oussama Kaidali (Arts visuels) propose **Philomène Lemieux (Histoire & Civilisation) comme déléguée préuniversitaire au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal**

Florian Boyer (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

5.2 **Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)**

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **Louis-François Chénier-André (Soins infirmiers) comme déléguée technique à la Commission des études du Cégep du Vieux Montréal**

Florian Boyer (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité



## - **Forum numérique H22-01**

---

---

Dominique Brien (Création littéraire) propose **Félix-Antoine Brault** (Profil Individu (sans mathématiques))  
**comme déléguée préuniversitaire à la Commission des études du Cégep du Vieux Montréal**  
Florian Boyer (Techniques de l'informatique) appuie  
Adoptée à l'unanimité

### **6.0 Affaires diverses**

#### **6.1 À préciser**

-

### **7.0 Levée**

Louis-François Chénier-André (Soins infirmier) propose **la levée de ce Forum numérique [H22-01](#)**  
Dominique Brien (Création littéraire) appuie  
Adoptée à l'unanimité



# QUESTIONNAIRE OMNIVOX

## Mandats session Hiver 2022 (04 au 10 février 2022)

Le Forum numérique H22-01 du 02 février 2022 a voté une série de mandats et un budget pour la session H22. L'AGECVM souhaite que ses membres se prononcent sur ces mandats au cours de cette consultation :

**Mandats 1** – Assurer une transition du savoir entre les exécutifs ([proposition](#))

*Oui Non Abstention*

**Mandats 2** – Rénovations 3<sup>ème</sup> étage 2023 : se faire entendre ([revendications](#) AGECVM et comités) ([proposition](#))

*Oui Non Abstention*

**Mandats 3** – 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève 2012 ([proposition](#))

*Oui Non Abstention*

**Mandats 4** – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie ([proposition](#))

*Oui Non Abstention*

**Mandats 5** – Assurances collectives et attaque de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) ([proposition](#))

*Oui Non Abstention*

**Mandats 6** – Adoption du Budget de l'AGECVM pour la session H22 ([proposition](#) de budget)

*Oui Non Abstention*

À vous de choisir

Taha Boussaa, Directeur de scrutin



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

## # sp01

## PROCÈS-VERBAL (Projet): 10 MARS 2022

**846 personnes** (14,56% des membres) ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre à 12h41

### 0.0 Procédures

Sam Lalonde (Tremplin DEC) propose l'ouverture de l'Assemblée générale spéciale [H22-sp01](#) à 12h45  
Louis-François Chénier-André (Soins infirmiers) appuie.  
Adoptée à l'unanimité

### 0.1 Présidium

Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) propose le présidium suivant :

**Animation salle : Josquin Beauchemin (Elle)**

**Secrétaire : Julien Crête Nadeau (II)**

**Senti : Guillaume Picard (II)**

**Animation secondaire salle 2 Cafétéria : Malika Fortin (Elle)**

**Animation secondaire salle 3 Cafétéria des professeur.e.s : Xavier Courcy-Rioux (II)**

Édouard Bernier-Thibault (Profil Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégié

**Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose que Santiago Bertolino, réalisateur du documentaire Carré rouge sur fond noir, puisse documenter l'Assemblée générale 10 ans après 2012**

Pascale Thivierge (architecture) appuie

Adoptée à l'unanimité

### 0.2 Lecture de l'ordre du jour (non modifiable)

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose l'ordre du jour tel qu'affiché

#### Ordre du jour affiché

##### 1.0 Grèves

###### 1.1 pour la gratuité scolaire (22 mars 2022)

###### 1.1.1 Plénière

###### 1.1.2 Proposition

###### 1.2 pour le climat (25 mars 2022)

###### 1.2.1 Plénière

###### 1.2.2 Proposition

##### 2.0 Levée

Rebeckah-Catrina Stewart (Profil Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

### **RAPPEL : Charte, art. 3.5 Assemblée générale spéciale**

- l'ordre du jour doit être strict, **non modifiable** et **ne doit contenir qu'un seul point** (précis et dont la signification doit rester évidente au sens commun et dénué de subjectivité).

### 1.0 Pour la gratuité scolaire (22 mars 2022)

Point d'information contextuel par le Responsable générale de l'AGECVM, Taha Boussaa



## 1.1 Plénière

Mathis Khassim (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **une plénière de quinze (15) minutes**  
Pascale Thivierge (architecture) appuie  
Adoptée à l'unanimité

Lecture proposée par Mili Noël (Profil Innovation sociale)

### **DÉCLARATION DE TERRITOIRE NON CÉDÉ**

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Lecture faite par Mika Pluviose (Profil Innovation sociale)

Plénière de 13h01 – 13h16

Fin des tours de parole à 13h13

## 1.2 Proposition

### **Proposition de grève pour les droits étudiants du mardi 22 mars 2022**

#### GRATUITÉ SCOLAIRE

- ✓ CONSIDÉRANT le dixième anniversaire de la grève historique de 2012 ayant empêché une hausse drastique des frais de scolarité de 1 625 \$ ;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'accès à l'éducation est toujours une problématique encore aujourd'hui;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'indexation des droits de scolarité constitue une hausse perpétuelle faisant en sorte que l'ensemble des frais obligatoires universitaires moyens au Québec s'élève désormais à 4 310 \$ par session, selon Statistique Canada ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les droits de scolarité constituent un important obstacle socioéconomique à la poursuite d'études supérieures ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les écarts de salaire et de richesse, notamment entre les hommes et les femmes et entre les personnes blanches et les personnes racisées, font en sorte que les personnes subissant une ou plusieurs formes d'oppression sont plus susceptibles de devoir travailler durant et après leurs études pour payer leurs frais de scolarité et les prêts qui leur sont octroyés ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'une manifestation large pour la gratuité scolaire aura lieu le mardi 22 mars 2022, l'appel à cette manifestation ayant suscité un intérêt marqué dans plusieurs régions du Québec ;

#### RÉMUNÉRATION DES STAGES

- ✓ CONSIDÉRANT les mandats de l'AGECVM en faveur de la rémunération des stages ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les stages non payés représentent du travail gratuit en faveur de l'employeur;
- ✓ CONSIDÉRANT que les stagiaires sacrifient du temps qui peut servir à travailler dans un emploi payé pour réaliser le stage;
- ✓ CONSIDÉRANT que la situation des stagiaires est prompte à une amplification de leurs situations précaires;
- ✓ CONSIDÉRANT que nous avons déjà fait grève en 2018 et 2019 pour des stages payés, que le gouvernement n'a promis finalement que des bourses et que nous ne sommes jamais allés jusqu'au bout de nos moyens de pressions promises;
- ✓ CONSIDÉRANT que le 'momentum' pour la lutte des stages payés a été perdu pendant la pandémie COVID19, tout comme plusieurs autres combats, ce qui a engendré un recul monstre de notre situation en tant qu'étudiant.e.s et de notre qualité de vie;
- ✓ CONSIDÉRANT la précarité étudiante actuelle et empirer par la pandémie;



## - Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01

- ✓ CONSIDÉRANT que l'AGECVM à états en première ligne pour assister à la détérioration des conditions de vie des étudiant.e.s et que pas moins de 30 000\$ à était dépensé par l'Association en moins d'un an sous la forme d'aide d'extrême urgence en collaboration avec le Cégep du Vieux Montréal;
- ✓ CONSIDÉRANT les problèmes de santé mentale aggravés par la pandémie ;
- ✓ CONSIDÉRANT notre [mandat](#) adopté à la session H-22 sur nos revendications vis à vis de la gestion de la pandémie par le gouvernement ;

### BIEN ÊTRE, ASSURANCES COLLECTIVES ET AMF

- ✓ CONSIDÉRANT que l'accès à des services d'aide médicale et psychologique est insuffisant et beaucoup trop coûteux pour ceux disponibles ;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AMF (Autorité des marchés financiers), par ses démarches arbitraires et antidémocratiques orchestrées par des fonctionnaires non élu.e.s, a l'intention de retirer aux 300 000 étudiant.e.s du Québec leurs assurances collectives dès septembre 2022 ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, si ces sanctions complètement injustifiées sont appliquées, tous les services d'aide psychologique offerts par nos assurances collectives disparaîtront, probablement à jamais ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les assurances médicaments, dentaires, juridiques, optique disparaîtront de tous les campus ;
- ✓ CONSIDÉRANT que la perte de notre couverture d'assurance collective couplé à une inaccessibilité à des services publics de qualité va précipiter des populations déjà très précaires dans une nouvelle précarité jamais vue auparavant;
- ✓ CONSIDÉRANT que pour parvenir à cette finalité, l'AMF souhaite imposer une relecture de la loi 32 (A-3.01 *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*) qui retire des droits acquis dans la loi, soit celui de se regrouper et d'utiliser des cotisations;
- ✓ CONSIDÉRANT que cette relecture ouvre grand la porte à un effritement de nos droits acquis dans la loi et présage la disparition future de plusieurs de nos acquis;
- ✓ CONSIDÉRANT que nous avons déjà un [mandat](#) adopté en début de session H22 pour contester la décision de l'AMF;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AMF déclare publiquement qu'elle discute avec les associations étudiantes à ce propos alors que la réalité des choses est qu'elle ne discute qu'avec des banques et ne nous adresse jamais la parole;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AGECVM a signé en février 2022 une lettre ouverte en collaboration avec toutes les associations étudiantes du Québec qui fait état de nos demandes ainsi que nos arguments légaux à l'égard de l'AMF;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AMF à tout bonnement ignoré la lettre ouverte et nos demandes;

### MANIFESTATION DU 22 MARS 2022

- ✓ CONSIDÉRANT que l'AGECVM agit à titre d'organisatrice de la manifestation du 22 mars 2022 pour la gratuité scolaire ;
- ✓ CONSIDÉRANT que AELLFUM (Association étudiante des littératures de langue française de l'Université de Montréal) a voté une GGI pour la gratuité scolaire à partir du 22 mars, que AETS (Association des Étudiant.e-s en Travail Social de l'Université du Québec à Montréal) et AEMS (Association Étudiante Modulaire de Sexologie) ont déjà voté une grève du 21 au 25 mars avec comme demandes les stages payés, la gratuité scolaire ainsi que la conservation des assurances collectives;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et droit) a aussi voté des journées de grève sur les mêmes sujets;
  - ❖ **QUE l'AGECVM soit en grève le mardi 22 mars 2022;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM participe alors en masse à la manifestation pour la gratuité scolaire le mardi 22 mars 2022;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réitère ses demandes pour la gratuité scolaire;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réitère son appui à la rémunération des stages;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM appuie le Collectif SPTS (un Salaire pour Toutes les Stagiaires);**
  - ❖ **QUE l'AGECVM organise et participe à des escalades de moyens de pressions contre l'AMF (Autorité des marchés financiers) et leurs décisions antidémocratique et antisyndical;**



## - Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01

- ❖ QUE l'AGECVM réclame la fin immédiate des demandes hostiles de l'AMF à l'égard de nos régimes d'Assurances collectives;
- ❖ QUE l'AGECVM, en accord avec la lettre ouverte signée en février 2022 avec toutes les associations étudiantes qui négocient chaque année des assurances collectives, réclame la démission immédiate du PDG de l'AMF;
- ❖ QUE l'AGECVM réclame une solidification de la loi 32 pour éviter que d'autres organismes composé de fonctionnaires non-élu.e.s puissent retirer nos droits légaux et ce, sans consulter personne, seul.e.s dans leurs bureaux, et à coup d'arguments très partiels;
- ❖ QUE l'AGECVM réclame et exige un accès à un système de soins de santé universel;
- ❖ QUE l'AGECVM réclame et exige une meilleure attention et des meilleurs services dédiés à la condition étudiante;
- ❖ QUE Taha Boussaa et Malika Fortin soient désignés par cette Assemblée pour signer une entente de grève avec la direction;

Proposé par Taha Boussaa (Profils Questions internationales)

Appuyé par Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques))

### Amendements

Que la date du 21 mars soit ajoutée aux journées de grève contre la précarité étudiante, incluant la salarisation des stages

Que les stagiaires de tous les programmes soient aussi en grève de leurs stages

Que les dates du 23-24 mars soit ajoutée aux journées de grève contre la précarité étudiante, incluant la salarisation des stages

Que les stagiaires de tous les programmes soient aussi en grève de leurs stages

Proposé par Jérémie Lamarche (Techniques de travail social)

Appuyé par Sam Lalonde (Tremplin DEC)

**Philomène Lemieux (Histoire & civilisation) propose le huis clos au niveau de la sécurité et des gardas**

**Sam Lalonde (Tremplin DEC) appuie**

**Adoptée à l'unanimité**

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose de scinder les deux propositions : 21 mars et 23-24 mars

Mathis Khassim (Profil Individu (sans mathématiques)) appuie

Amendement à l'amiable

Question préalable au 2/3

Adoptée à majorité

Retour sur l'amendement

### **Vote 1** 21 mars

	Salle 1	Salle 2	Salle 3	Total
Pour	57	28	26	111
<b>Contre</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>15</b>	<b>152</b>
Abstention	18	13	13	44

Battu à majorité

### **Vote 2** 23 et 24 mars

	Salle 1	Salle 2	Salle 3	Total
Pour	120	95	35	250
<b>Contre</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>57</b>
Abstention	05	14	11	30



# - Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01

Motion de blâme pour le fait que des gardas auraient déplacé des étudiant.e.s des salles 2 et 3

Demande de quorum (Total requis : 582 présent.e.s)

	Salle 1	Salle 2	Salle 3	Total
Quorum	154	170	88	412

L'Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01 est donc levée faute de quorum, **RAPPEL** : compte tenu du Code Morin (*"Si les statuts exigent la présence d'un nombre déterminé de membres pour que l'Assemblée soit valablement constituée, il faut s'assurer que cette condition est remplie avant l'ouverture et qu'elle subsiste pendant toute la durée des délibérations; autrement, on ne pourrait procéder valablement. C'est ce qu'on désigne sous le nom de **quorum**, et le secrétaire est ordinairement chargé de cette constatation. (...)"*, in Victor Morin, *Procédures des assemblées délibérantes*, Beauchemin, Montréal, 1994, p.38

14h 28, l'Assemblée générale spéciale de grève [H22-sp01](#) est levée

## 2.0 Pour le climat (25 mars 2022)

### 2.1 Plénière

### 2.2 Proposition

## Proposition de grève pour Manifestation mondiale pour la Justice climatique du vendredi 25 mars 2022 et du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022

- ✓ CONSIDÉRANT que nous nous trouvons présentement dans un moment historique, où les connaissances scientifiques (notamment le 6<sup>ème</sup> rapport d'évaluation du 28 février 2022 ([communiqué de presse](#)) du GIEC- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et les savoirs autochtones sont à notre disposition et où nous détenons les moyens techniques pour limiter les changements climatiques, mais où la volonté politique fait défaut ;
- ✓ CONSIDÉRANT que ce sont les populations marginalisées – les personnes autochtones, les personnes vivant dans le Sud global, les personnes racisées, les personnes à faible revenu, les personnes migrantes, etc. – qui sont davantage affectées par les changements climatiques, malgré qu'elles aient une faible responsabilité dans la crise actuelle ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 37,5 % des GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, le Québec continue à augmenter ses émissions de GES (Gaz à effet de serre) ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 30 % des GES par rapport au niveau de 2005 fixée en 2016, le gouvernement canadien continue de subventionner largement le développement du secteur des énergies fossiles ;
- ✓ CONSIDÉRANT que le Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, avec un objectif transversal d'élimination de la consommation d'énergies fossiles, est nécessaire afin de minimiser les effets de la crise climatique et d'éviter que celle-ci n'aggrave les inégalités sociales et économiques ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'une escalade des moyens de pression du mouvement étudiant dans la lutte climatique ferait écho à la mobilisation croissante parmi les autres acteurs sociaux, comme en témoigne notamment l'appel à la grève climatique dans les syndicats lancé par le groupe Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique ;
- ✓ CONSIDÉRANT l'appel de *Fridays for Future* à une grève climatique mondiale le 25 mars 2022, repris par les groupes de Montréal, Sherbrooke et Québec de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) ;
- ✓ CONSIDÉRANT l'appel de l'Interassociatif, un regroupement de concertation d'associations étudiantes combattives, à la mobilisation pour la justice climatique du lundi 28 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, dont une journée de grève le vendredi 1<sup>er</sup> avril, notamment pour favoriser la participation des cégeps en relâche la semaine précédente ;
- ✓ CONSIDÉRANT les propositions de grève à venir et déjà adoptées par d'autres associations étudiantes, par exemple l'Association des étudiants et étudiantes en sociologie 1<sup>er</sup> cycle et au certificat en immigra-



## - Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01

tion et relations interethniques (AEESPC-CIRI-UQAM) qui a voté une semaine de grève du lundi 25 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril, l'AFESPED qui a voté trois jours grève, l'AGECAR de même, tout comme des Associations de l'université de Montréal;

- ❖ **QUE l'AGECVM se joigne à la mobilisation étudiante pour la justice climatique en tenant une grève le vendredi 25 mars 2022;**
- ❖ **QUE l'AGECVM réitère sa revendication de bannissement de la production, de la transformation, de l'exportation et de l'importation des énergies fossiles ;**
- ❖ **QUE l'AGECVM revendique un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, notamment l'éducation, la santé, le logement social et les transports collectifs ;**
- ❖ **QUE l'AGECVM soit proactive et qu'elle incite ses membres à se mobiliser et à participer aux actions militantes qui se tiendront dans le cadre de la grève du vendredi 25 mars 2022;**
- ❖ **QUE l'AGECVM soit aussi en grève le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, mais que cela soit conditionnel à l'atteinte d'un plancher de grève composé de 15 000 (quinze mille) étudiant-e-s venant d'Associations collégiales et universitaires.**

### Proposition de grève pour le mercredi 23 mars et le jeudi 24 mars 2022

- ✓ CONSIDÉRANT le besoin d'un impact fort pour faire passer notre message et nos revendications;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'intervalle entre les 22 et 25 mars 2022 risque de provoquer des interférences dans le signal envoyé;
- ✓ CONSIDÉRANT la mobilisation de masse qui s'organise à travers le Québec;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AFELC (Association facultaire étudiante de langues-UQAM), l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et droit-UQAM) et AELLFUM (Association étudiante des littératures de langue française de l'Université de Montréal) ont chacune voté une grève générale illimitée en soutien au mouvement;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AETS (Association Étudiante de Travail Social de l'UQAM), l'AEMS (Association Étudiante Modulaire de Sexologie-UQAM), l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et droit-UQAM), et les étudiantes et étudiants en sociologie de premier, deuxième et troisième cycle de l'UQAM organiseront une grève du 21 au 25 mars;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AEUM (Association étudiante de l'Université McGill), l'AFEA (Association facultaire étudiante des arts-UQAM), l'AECS (Association étudiante du Cégep de Sherbrooke.), l'AGES (Association générale étudiante en Sciences de l'Université de Sherbrooke), l'AESS (Association étudiante du secteur des sciences-UQAM), l'AEIPA (Intervention Plein Air-MAGE-Université Québec à Chicoutimi), SECMV (Syndicat étudiant du Cégep de Marie-Victorin), l'AGECBA (Association générale étudiante du Cégep Beauce-Appalaches), l'AGECR (Association générale des étudiants du Collège de Rosemont), l'AELLFUM (Association étudiante des littératures de langue française de l'Université de Montréal), l'AFESH (Association facultaire étudiante des sciences humaines-UQAM) et l'AGECAR (Association générale étudiante du Campus de Rimouski de l'Université du Québec à Rimouski) seront toutes en grève plusieurs jours d'affilée entre le 21 mars et le 1<sup>er</sup> avril;
- ✓ CONSIDÉRANT que la quasi-totalité des associations étudiantes du Québec non mentionnés dans le présent mandat tiendront chacune, dans les prochains jours, une assemblée générale visant à organiser des grèves à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril;
  - ❖ **QUE l'AGECVM tienne une grève les 23 et 24 mars prochains pour faire le pont entre le 22 et le 25 mars, afin de mieux soutenir ses revendications et rejoindre le mouvement étudiant en cours.**

## 2.0 Levée



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

## # sp02 (convoquée par pétition)

### PROCÈS-VERBAL (Projet): 11 MARS 2022

213 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre à 15h45

#### 0.0 Procédures

Katherine Heckersbruch (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) propose l'**ouverture de l'Assemblée générale spéciale H22-sp02 à 15h40**

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) appuie.

Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Présidium

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose le **présidium suivant** :

**Animation : Julien Crête-Nadeau**

**Secrétaire : Xavier Courcy-Rioux**

**Senti : Rebeckhah-Catrina Stewart**

Édouard Bernier Thibault (Profil Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

#### Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose **que Santiago Bertolino, cinéaste, puisse filmer cette Assemblée**

Édouard Bernier Thibault (Profil Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose un huis clos administratif, et spécifiquement de la Sécurité

Édouard Bernier Thibault (Profil Questions internationales) appuie

Katherine Heckersbruch (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) amende pour ajouter le personnel socioculturel et technique

Édouard Bernier Thibault (Profil Questions internationales) appuie

Amendement disposant de la principale

**un huis clos administratif, et spécifiquement de la Sécurité, + personnel socioculturel et technique**

Adopté à forte majorité

#### 0.2 Lecture de l'ordre du jour (non modifiable)

Sam Lalonde (Tremplin DEC) propose l'**ordre du jour tel qu'affiché**

Ordre du jour affiché

1.0 Grèves

1.1 Pour gratuité scolaire (22 mars 2022)

1.1.1 Plénière



- 1.1.2 Proposition
- 1.2 Pour le climat (25 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022)
  - 1.1.1 Plénière
  - 1.1.2 Proposition

## 2.0 Levée

Rose Boilard St -Pierre (573a0 Spécialisation en lutherie) appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 1.0 Grèves

### 1.1 Pour la gratuité scolaire (22 mars 2022)

#### 1.1.1 Plénière

#### 1.1.2 Proposition

##### GRATUITÉ SCOLAIRE

- ✓ CONSIDÉRANT le dixième anniversaire de la grève historique de 2012 ayant empêché une hausse drastique des frais de scolarité de 1 625 \$ ;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'accès à l'éducation est toujours une problématique encore aujourd'hui;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'indexation des droits de scolarité constitue une hausse perpétuelle faisant en sorte que l'ensemble des frais obligatoires universitaires moyens au Québec s'élève désormais à 4 310 \$ par session, selon Statistique Canada ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les droits de scolarité constituent un important obstacle socioéconomique à la poursuite d'études supérieures ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les écarts de salaire et de richesse, notamment entre les hommes et les femmes et entre les personnes blanches et les personnes racisées, font en sorte que les personnes subissant une ou plusieurs formes d'oppression sont plus susceptibles de devoir travailler durant et après leurs études pour payer leurs frais de scolarité et les prêts qui leur sont octroyés ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'une manifestation large pour la gratuité scolaire aura lieu le mardi 22 mars 2022, l'appel à cette manifestation ayant suscité un intérêt marqué dans plusieurs régions du Québec ;

##### RÉMUNÉRATION DES STAGES

- ✓ CONSIDÉRANT les mandats de l'AGECVM en faveur de la rémunération des stages ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les stages non payés représentent du travail gratuit en faveur de l'employeur;
- ✓ CONSIDÉRANT que les stagiaires sacrifient du temps qui peut servir à travailler dans un emploi payé pour réaliser le stage;
- ✓ CONSIDÉRANT que la situation des stagiaires est prompte à une amplification de leurs situations précaires;
- ✓ CONSIDÉRANT que nous avons déjà fait grève en 2018 et 2019 pour des stages payés, que le gouvernement n'a promis finalement que des bourses et que nous ne sommes jamais allés jusqu'au bout de nos moyens de pressions promises;
- ✓ CONSIDÉRANT que le 'momentum' pour la lutte des stages payés a été perdu pendant la pandémie COVID19, tout comme plusieurs autres combats, ce qui a engendré un recul monstre de notre situation en tant qu'étudiant.e.s et de notre qualité de vie;
- ✓ CONSIDÉRANT la précarité étudiante actuelle et empirer par la pandémie;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AGECVM a été en première ligne pour assister à la détérioration des conditions de vie des étudiant.e.s et que pas moins de 30 000\$ à été dépensé par l'Association en moins d'un an sous la forme d'aide d'extrême urgence en collaboration avec le Cégep du Vieux Montréal;
- ✓ CONSIDÉRANT les problèmes de santé mentale aggravés par la pandémie ;
- ✓ CONSIDÉRANT notre [mandat](#) adopté à la session H-22 sur nos revendications vis à vis de la gestion de la pandémie par le gouvernement ;

##### BIEN ÊTRE, ASSURANCES COLLECTIVES ET AMF

- ✓ CONSIDÉRANT que l'accès à des services d'aide médicale et psychologique est insuffisant et beaucoup trop coûteux pour ceux disponibles ;



## - Assemblée générale spéciale de grève H22-sp02

- ✓ CONSIDÉRANT que l'AMF (Autorité des marchés financiers), par ses démarches arbitraires et anti-démocratiques orchestrées par des fonctionnaires non élu.e.s, a l'intention de retirer aux 300 000 étudiant.e.s du Québec leurs assurances collectives dès septembre 2022 ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, si ces sanctions complètement injustifiées sont appliquées, tous les services d'aide psychologique offerts par nos assurances collectives disparaîtront, probablement à jamais ;
- ✓ CONSIDÉRANT que les assurances médicaments, dentaires, juridiques, optique disparaîtront de tous les campus ;
- ✓ CONSIDÉRANT que la perte de notre couverture d'assurance collective couplé à une inaccessibilité à des services publics de qualité va précipiter des populations déjà très précaires dans une nouvelle précarité jamais vue auparavant;
- ✓ CONSIDÉRANT que pour parvenir à cette finalité, l'AMF souhaite imposer une relecture de la loi 32 (A-3.01 *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*) qui retire des droits acquis dans la loi, soit celui de se regrouper et d'utiliser des cotisations;
- ✓ CONSIDÉRANT que cette relecture ouvre grand la porte à un effritement de nos droits acquis dans la loi et présage la disparition future de plusieurs de nos acquis;
- ✓ CONSIDÉRANT que nous avons déjà un [mandat](#) adopté en début de session H22 pour contester la décision de l'AMF;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AMF déclare publiquement qu'elle discute avec les associations étudiantes à ce propos alors que la réalité des choses est qu'elle ne discute qu'avec des banques et ne nous adresse jamais la parole;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AGECVM a signé en février 2022 une lettre ouverte en collaboration avec toutes les associations étudiantes du Québec qui fait état de nos demandes ainsi que nos arguments légaux à l'égard de l'AMF;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AMF à tout bonnement ignoré la lettre ouverte et nos demandes;

### MANIFESTATION DU 22 MARS 2022

- ✓ CONSIDÉRANT que l'AGECVM agit à titre d'organisatrice de la manifestation du 22 mars 2022 pour la gratuité scolaire ;
- ✓ CONSIDÉRANT que AELLFUM (Association étudiante des littératures de langue française de l'Université de Montréal) a voté une GGI pour la gratuité scolaire à partir du 22 mars, que AETS (Association des Étudiant-e-s en Travail Social de l'Université du Québec à Montréal) et AEMS (Association Étudiante Modulaire de Sexologie) ont déjà voté une grève du 21 au 25 mars avec comme demandes les stages payés, la gratuité scolaire ainsi que la conservation des assurances collectives;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et droit) a aussi voté des journées de grève sur les mêmes sujets;
  - ❖ **QUE l'AGECVM soit en grève le mardi 22 mars 2022;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM participe alors en masse à la manifestation pour la gratuité scolaire le mardi 22 mars 2022;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réitère ses demandes pour la gratuité scolaire;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réitère son appui à la rémunération des stages;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM appuie le Collectif SPTS (un Salaire pour Toutes les Stagiaires);**
  - ❖ **QUE l'AGECVM organise et participe à des escalades de moyens de pressions contre l'AMF (Autorité des marchés financiers) et leurs décisions antidémocratique et anti-syndical;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réclame la fin immédiate des demandes hostiles de l'AMF à l'égard de nos régimes d'Assurances collectives;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM, en accord avec la lettre ouverte signée en février 2022 avec toutes les associations étudiantes qui négocient chaque année des assurances collectives, réclame la démission immédiate du PDG de l'AMF;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réclame une solidification de la loi 32 pour éviter que d'autres organismes composé de fonctionnaires non-élu.e.s puissent retirer nos droits légaux et ce, sans consulter personne, seul.e.s dans leurs bureaux, et à coup d'arguments très partiaux;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réclame et exige un accès à un système de soins de santé universel;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réclame et exige une meilleure attention et des meilleurs services dédiés à la condition étudiante;**

- ❖ **QUE Taha Boussaa et Malika Fortin soient désignés par cette Assemblée pour signer une entente de grève avec la direction;**

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose **de soumettre à une consultation référendaire par omnivoix ce mandat de grève**

Rose Boilard St -Pierre (573a0 Spécialisation en lutherie) appuie

Adoptée à l'unanimité

## 1.2 Pour le climat (25 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022)

### 1.2.1 Plénière

### 1.2.2 Proposition

- ✓ CONSIDÉRANT que nous nous trouvons présentement dans un moment historique, où les connaissances scientifiques (notamment le 6<sup>ème</sup> rapport d'évaluation du 28 février 2022 ([communiqué de presse](#)) du GIEC- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et les savoirs autochtones sont à notre disposition et où nous détenons les moyens techniques pour limiter les changements climatiques, mais où la volonté politique fait défaut ;
- ✓ CONSIDÉRANT que ce sont les populations marginalisées – les personnes autochtones, les personnes vivant dans le Sud global, les personnes racisées, les personnes à faible revenu, les personnes migrantes, etc. – qui sont davantage affectées par les changements climatiques, malgré qu'elles aient une faible responsabilité dans la crise actuelle ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 37,5 % des GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, le Québec continue à augmenter ses émissions de GES (Gaz à effet de serre) ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 30 % des GES par rapport au niveau de 2005 fixée en 2016, le gouvernement canadien continue de subventionner largement le développement du secteur des énergies fossiles ;
- ✓ CONSIDÉRANT que le Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, avec un objectif transversal d'élimination de la consommation d'énergies fossiles, est nécessaire afin de minimiser les effets de la crise climatique et d'éviter que celle-ci n'aggrave les inégalités sociales et économiques ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'une escalade des moyens de pression du mouvement étudiant dans la lutte climatique ferait écho à la mobilisation croissante parmi les autres acteurs sociaux, comme en témoigne notamment l'appel à la grève climatique dans les syndicats lancé par le groupe Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique ;
- ✓ CONSIDÉRANT l'appel de *Fridays for Future* à une grève climatique mondiale le 25 mars 2022, repris par les groupes de Montréal, Sherbrooke et Québec de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) ;
- ✓ CONSIDÉRANT l'appel de l'Interassociatif, un regroupement de concertation d'associations étudiantes combattives, à la mobilisation pour la justice climatique du lundi 28 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, dont une journée de grève le vendredi 1<sup>er</sup> avril, notamment pour favoriser la participation des cégeps en relâche la semaine précédente ;
- ✓ CONSIDÉRANT les propositions de grève à venir et déjà adoptées par d'autres associations étudiantes, par exemple l'Association des étudiants et étudiantes en sociologie 1<sup>er</sup> cycle et au certificat en immigration et relations interethniques (AEESPC-CIRI-UQAM) qui a voté une semaine de grève du lundi 25 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril, l'AFESPED qui a voté trois jours grève, l'AGECAR de même, tout comme des Associations de l'université de Montréal;
  - ❖ **Que l'AGECVM se joigne à la mobilisation étudiante pour la justice climatique en tenant une grève le vendredi 25 mars 2022;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM réitère sa revendication de bannissement de la production, de la transformation, de l'exportation et de l'importation des énergies fossiles ;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM revendique un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, notamment l'éducation, la santé, le logement social et les transports collectifs ;**
  - ❖ **QUE l'AGECVM soit proactive et qu'elle incite ses membres à se mobiliser et à participer aux actions militantes qui se tiendront dans le cadre de la grève du vendredi 25 mars 2022;**



## - **Assemblée générale spéciale de grève H22-sp02**

❖ **QUE l'AGECVM soit aussi en grève le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, mais que cela soit conditionnel à l'atteinte d'un plancher de grève composé de 15 000 (quinze mille) étudiant-e-s venant d'Associations collégiales et universitaires.**

- ✓ CONSIDÉRANT le besoin d'un impact fort pour faire passer notre message et nos revendications;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'intervalle entre les 22 et 25 mars 2022 risque de provoquer des interférences dans le signal envoyé;
- ✓ CONSIDÉRANT la mobilisation de masse qui s'organise à travers le Québec;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AFELC (Association facultaire étudiante de langues-UQAM), l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et droit-UQAM) et AELLFUM (Association étudiante des littératures de langue française de l'Université de Montréal) ont chacune voté une grève générale illimitée en soutien au mouvement;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AETS (Association Étudiante de Travail Social de l'UQÀM), l'AEMS (Association Étudiante Modulaire de Sexologie-UQAM), l'AFESPED (Association facultaire étudiante de science politique et droit-UQAM), et les étudiantes et étudiants en sociologie de premier, deuxième et troisième cycle de l'UQAM organiseront une grève du 21 au 25 mars;
- ✓ CONSIDÉRANT que l'AEUM (Association étudiante de l'Université McGill), l'AFEA (Association facultaire étudiante des arts-UQAM), l'AECS (Association étudiante du Cégep de Sherbrooke.), l'AGES (Association générale étudiante en Sciences de l'Université de Sherbrooke), l'AESS (Association étudiante du secteur des sciences-UQAM), l'AEIPA (Intervention Plein Air-MAGE-Université Québec à Chicoutimi), SECMV (Syndicat étudiant du Cégep de Marie-Victorin), l'AGECBA (Association générale étudiante du Cégep Beauce-Appalaches), l'AGECR (Association générale des étudiants du Collège de Rosemont), l'AELLFUM (Association étudiante des littératures de langue française de l'Université de Montréal), l'AFESH (Association facultaire étudiante des sciences humaines-UQAM) et l'AGECAR (Association générale étudiante du Campus de Rimouski de l'Université du Québec à Rimouski) seront toutes en grève plusieurs jours d'affilée entre le 21 mars et le 1<sup>er</sup> avril;
- ✓ CONSIDÉRANT que la quasi-totalité des associations étudiantes du Québec non mentionnés dans le présent mandat tiendront chacune, dans les prochains jours, une assemblée générale visant à organiser des grèves à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril;
  - ❖ **QUE l'AGECVM tienne une grève les 23 et 24 mars prochains pour faire le pont entre le 22 et le 25 mars, afin de mieux soutenir ses revendications et rejoindre le mouvement étudiant en cours.**

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose **de soumettre ces deux mandats à une consultation référendaire par omnivoix ces mandats de grève**  
Pascale Thivierge (Technologie de l'architecture) appuie

Question préalable demandée  
Adoptée à la majorité

Adoptée à la majorité

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **de mandater le Bureau exécutif de clarifier les questions référendaire 1,2, et 3, ainsi que les modalités exactes de cette consultation référendaire**  
Édouard Bernier Thibault (Profil Questions internationales) appuie  
Adoptée à l'unanimité

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose **que l'AGECVM se positionne contre la tenue de votes de grève par voie électronique, à l'exception exclusive d'une suite à donner à une Assemblée spéciale de grève perdant son quorum.**  
Rose Boilard St -Pierre (573a0 Spécialisation en lutherie) appuie  
Adoptée à la majorité

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose

- que Taha Boussaa soit nommé Directeur de scrutin de cette consultation;
- que cette consultation se tienne du lundi 14 mars, 08h00, au mercredi 16 mars 2022 18h00

Samuel Brillant-Kingsley (Techniques de travail social) appuie

Simone Mercadier-Auclair (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) amende de réduire la durée de cette consultation à deux jours, donc au mardi 15 mars, 18h00



## - Assemblée générale spéciale de grève H22-sp02

---

---

Matheï Tot (Sciences de la nature) appuie

Question préalable demandée et adoptée à majorité

Amendement battu à majorité

Question préalable demandée et adoptée à majorité

Proposition

- **que Taha Boussaa soit nommé Directeur de scrutin de cette consultation;**
- **que cette consultation se tienne du lundi 14 mars, 08h00, au mercredi 16 mars 2022 18h00**

Adoptée à majorité

Mika Pluviose (Profil Innovation sociale) propose **de mandater le comité de mobilisation de faire de la mob pour faire connaître les mandats mis au vote**

Milli Noël (Profil Innovation sociale) appuie

Adoptée à majorité

### 2.0 Levée

Philomène Lemieux (Histoire et Civilisation) propose **la levée de cette Assemblée générale spéciale** [H22-sp02](#)

Sam Lalonde (Tremplin DEC) appuie

Adopté à l'unanimité



Bannière utilisée pendant l'occupation du balcon lors des journées de grève d'automne 2010

1 2 3

Présentation

Services

Dossiers

Comités

Documents

Administration

## Utilisateur connecté

Utilisateur: Webmestre  
Niveau d'accès: Webmestre

Déconnexion

## Calendrier des activités

« Avril 2022 »

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Évènements archivés »

## Évènements à venir

Mercredi le 20 avril  
• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H22-02

## Mises à jour récentes

Aujourd'hui

- H22-sp01: 10 mars 2022 - Procès-verbal (Projet)
- A.G. A21-01: 08 septembre 2021 - Procès-verbal (Projet)
- A.G. A21-01: 08 septembre 2021 - Procès-verbal (Adopté)
- A.G. H22-01: Liste des membres inscrit.e.s au Forum numérique

Judi le 14 avril

- L'équipe actuelle
- T.C. H22-04: Liste de présence des délégué-e-s des comités et lettres d'excuse

Mercredi le 13 avril

- EnVIEUXronnement
- TTS - Techniques travail social

## Nouvelles externes

ASSÉ

Conception du site

Accueil

## Session H22: Consultation OMNIVOX (14 au 16 mars 2022) sur 3 mandats de grève

[Voir](#) [Modifier](#)

Soumis par **Webmestre** le lun, 14/03/2022 - 09:33

### RÉSULTATS

## GRÈVE DU MARDI 22 AU VENDREDI 25 MARS 2022 ET VENDREDI 1er AVRIL 2022

### (conditionnel à un plancher de 15000,00 grévistes)

L'Assemblée générale spéciale **H22-sp02** du 11 mars 2022 a voté trois mandats de grève pour consultation auprès de nos membres.

#### RÉSULTATS: 2781 votant.e.s (soit 50,10 % des membres qui sont 5550)

L'AGECEVM souhaite que ses membres se prononcent sur ces mandats au cours de cette consultation qui se tient du lundi 14, 10h00, au mercredi 16 mars 2022, 18h00 :

**Mandat 1** – Pour les **droits étudiants** (Gratuité scolaire / Rémunération des stages / Lutter pour conserver nos assurances collectives et le programme d'aide psychologique inclus dans notre régime) et une **grève le mardi 22 mars 2022 (proposition)**

Pour	Contre	Abstention
<b>1921 (72,3 %)</b>	494 (18,6 %)	242 (09,1 %) pour 2657 votes

**Mandat 2** – Pour la **Justice climatique**, une **grève le vendredi 25 mars 2022** et une **grève le vendredi 1er avril 2022 conditionnelle** à l'atteinte d'un plancher de grève composé de 15 000 (quinze mille) étudiant-e-s venant d'Associations collégiales et universitaires (**proposition**)

Pour	Contre	Abstention
<b>1632 (61,8 %)</b>	656 (24,8 %)	354 (13,4 %) pour 2642 votes

**Mandat 3** – Pour une **grève les 23 et 24 mars 2022** en **solidarité avec la quinzaine d'associations étudiantes** collégiales et universitaires en grève ces journées-là pour les mêmes causes et revendications que celles présentées dans les mandats 1 et 2 (**proposition**)

Pour	Contre	Abstention
<b>1421 (54,8 %)</b>	802 (30,5 %)	407 (15,5 %) pour 2630 votes

À vous de choisir

Taha Boussaa, Directeur du scrutin

#### Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Date: Lundi, 14 Mars, 2022 - 10:00 à Mercredi, 16 Mars, 2022 - 18:00

Lieu: OMNIVOX

Fichier(s) attaché(s):

- A.G. H22-sp02: Résultats consultation Omnivox (14 au 16 mars 2022)
- A.G. H22-sp02: Entente de grève 22 au 25 mars + 1er avril 2022 entre l'AGECEVM et le Cégep du Vieux Montréal
- A.G. H22-sp02: Courriel de précisions sur l'A.G. H22-sp2

# Plan d'action H22

## **Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM**

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
- ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
- ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
- ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectées en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

---

**Plan d'action H22 – Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## **2023-Rénovations 3<sup>ème</sup> étage : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM**

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
- ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
- ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des [revendications](#) sur le réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
- ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
- ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage, s'il y a lieu;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

---

**Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3<sup>ème</sup> étage CVM : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM**  
**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## **10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

---

**Plan d'action H22 – 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## ***Exigences de l'AGECVM vis à vis de la gestion de la pandémie***

- ✓ Considérant la situation sanitaire actuelle;
- ✓ Considérant la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ Considérant que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ Considérant la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ Considérant les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ Considérant que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ Considérant la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ Considérant la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ Considérant que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ Considérant l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ Considérant la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ Considérant que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;

---

**Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



- ✓ Considérant que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ Considérant que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ Considérant que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ Considérant que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);**
  - ❖ **Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;**
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;**
  - ❖ **Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;**

---

## **Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



- ❖ Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;
- ❖ Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;
- ❖ Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;
- ❖ Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;
- ❖ Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.

---

## Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



# AGECVM : Cotisation de l'AGECVM

## AVIS DE MOTION

- ✓ ATTENDU QUE, dû à l'inflation, il faudrait payer aujourd'hui 30,74 \$ (trente dollars et 74 cents) pour égaler la valeur de nos cotisations en 1996;
- ✓ ATTENDU QUE la cotisation a été augmentée à 25,00 (vingt-cinq) \$ pour la session automne 2020, encore loin du niveau précédent;
- ✓ ATTENDU que les activités des comités et de l'Association ne font qu'augmenter en nombre et coût, session après session;
- ✓ ATTENDU que l'AGECVM a eu dans le passé de multiples problèmes financiers majeurs dont elle vient seulement de s'en sortir;
- ✓ ATTENDU que le taux d'inflation est la raison du pourquoi la cotisation perd fortement de sa valeur, qui touche de manière importante les capacités financières de l'Association;
- ❖ **Que la cotisation soit augmentée à 34,00 (trente-quatre) \$ pour la session hiver 2023, permettant de rattraper enfin le taux d'inflation depuis 1996 et de donner une petite marge de manœuvre à l'Association;**
- ❖ **Que, pour le futur, un avis de motion relatif à la modification de la cotisation à l'AGECVM soit déposé à la Table de concertation par le Bureau exécutif;**
- ❖ **Que, à la suite de l'adoption de cet avis de motion par une instance (Table de concertation et/ou Bureau exécutif ???), l'Assemblée générale se prononce sur cet avis de motion.**

Québec, le 7 avril 2022

Monsieur Taha Boussaa  
Responsable général de l'AGE du Cégep du Vieux Montréal

**Objet : Assurances collectives offertes aux étudiants membres d'associations étudiantes –  
Lancement du processus de consultation**

---

Monsieur,

La présente donne suite à l'annonce de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publiée le 9 février dernier concernant la mise en place d'un processus de consultation et de réexamen du cadre légal entourant les produits d'assurance collective souscrits par les associations étudiantes. Dans cette même veine, l'Autorité a également annoncé qu'elle suspendait les mesures exigées des assureurs pour septembre 2022, et a demandé à ces derniers de sursoir à toute décision et ce, tant que le gouvernement n'aura pas annoncé ses intentions au terme du rapport que l'Autorité remettra au ministre des Finances.

Nous avons rencontré certains représentants d'associations étudiantes le 18 mars dernier afin de valider en amont l'approche et être à l'écoute des préoccupations potentielles à l'égard du processus que nous envisageons utiliser.

Nous désirons par la présente partager avec l'ensemble des associations étudiantes le résultat de ces échanges préliminaires, afin qu'elles disposent de la même information et puissent, le cas échéant, nous faire part de commentaires ou besoins particuliers additionnels que nous devrions prendre en compte.

Notre intention est de lancer officiellement le processus par la publication d'un document de consultation au cours du mois de juin 2022, qui décrirait sommairement le fonctionnement du régime actuel et qui poserait des questions ouvertes. L'Autorité souhaite que cet exercice de consultation soit rigoureux, objectif et transparent et qu'il permette de recueillir les points de vue de l'ensemble des parties intéressées. À cette fin, et à la lumière des commentaires entendus lors de la rencontre du 18 mars dernier, la période allouée pour recevoir les commentaires par écrit s'étendrait jusqu'à la mi-octobre 2022, afin de tenir compte des calendriers scolaires propres aux divers établissements d'enseignement et de la période estivale.

Nous vous invitons donc à participer à ce processus de consultation et à nous soumettre par écrit vos commentaires, vos préoccupations et vos propositions. Vous pouvez vous regrouper avec d'autres associations pour nous faire part de recommandations communes. Vous pouvez également vous adresser à nous individuellement. L'important pour l'Autorité est de s'assurer que toutes les associations, à titre de parties prenantes importantes dans ce dossier, aient l'occasion de s'exprimer et de choisir la façon dont elles sont le plus à l'aise de le faire. Votre apport et votre collaboration sont essentiels afin que nous puissions identifier des pistes de solutions pérennes à soumettre à la considération du gouvernement.

Accepter mes meilleures salutations.



Philippe Lebel, avocat  
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques

c.c. Jonathan Desroches, président de l'Union étudiante du Québec  
Samuel Vaillancourt, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec  
Hadrien Chénier-Marais, président de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente